

ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION REGIONALE DE MEKNES

Recensement Général
de la Population et de l'Habitat de 2004

Caractéristiques Démographiques
_____ et Socio-Economiques

Province Errachidia

Série provinciale

3,Rue Mohamed El Mekkassi (V.N)-B.P/S35-Meknès-Tél :035523593.Fax :035522243

Sommaire

ERREUR ! IMPOSSIBLE D'OUVRIR LE FICHER RENVOYE A LA PAGE 3

INTRODUCTION.....	5
I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	13
I.1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION	13
<i>I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements</i>	<i>13</i>
<i>I.1.1.1 Evolution de la population provinciale par sexe.....</i>	<i>15</i>
<i>I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province.....</i>	<i>15</i>
<i>I.1.2.1. Accroissement démographique global</i>	<i>15</i>
<i>I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen</i>	<i>16</i>
<i>I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence.....</i>	<i>17</i>
<i>I.1.4. Phénomène d'urbanisation</i>	<i>17</i>
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION	18
<i>I.2.1. Répartition de la population provinciale par groupe d'âge et par sexe.....</i>	<i>18</i>
<i>I.2.2. Rapport de masculinité</i>	<i>20</i>
<i>I.2.3. Présentation de la population selon les groupes fonctionnels d'âge.....</i>	<i>22</i>
I.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION.....	23
<i>I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial.....</i>	<i>23</i>
<i>I.3.2. Répartition proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial.....</i>	<i>25</i>
<i>I.3.3. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>27</i>
<i>I.3.4. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....</i>	<i>28</i>
I.4. FECONDITE	30
<i>I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence.....</i>	<i>30</i>
II. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	35
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE.....	35
<i>II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe.....</i>	<i>35</i>
<i>II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge</i>	<i>37</i>
<i>II.1.3. La connaissance des langues</i>	<i>37</i>
<i>II.1.3.1. Langues locales utilisées.....</i>	<i>38</i>
II.2. SCOLARISATION	39
<i>II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans</i>	<i>39</i>
<i>II.2.2. Population selon le niveau d'étude</i>	<i>40</i>
L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	43
III. L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	44
III.1. PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	44
<i>III.1.1. Population selon le type d'activité</i>	<i>44</i>
<i>III.1.2. Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe</i>	<i>46</i>

III.2. POPULATION ACTIVE OCCUPEE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION.....	47
CHAPITRE IV.....	51
MENAGES ET CONDITIONS D’HABITATION	51
IV. MENAGES ET CONDITIONS D’HABITATION	52
IV.1. MENAGES ET CHEFS DE MENAGE.....	52
<i>IV.1.1. Effectif et taille des ménages</i>	<i>52</i>
<i>IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage.....</i>	<i>53</i>
<i>IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence..</i>	<i>53</i>
<i>IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d’âge</i>	<i>55</i>
<i>IV.1.2.3. Taux d’analphabétisme des chefs de ménage.....</i>	<i>56</i>
<i>IV.1.2.4. Niveau d’instruction des chefs de ménage</i>	<i>57</i>
IV.2. CONDITIONS D’HABITATION DES MENAGES	58
<i>IV.2.1. Type de logement</i>	<i>58</i>
<i>IV.2.2. Ancienneté des logements</i>	<i>61</i>
<i>IV.2.3. Statut d’occupation</i>	<i>62</i>
<i>IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d’occupation).....</i>	<i>63</i>
<i>IV.2.5. Equipement des logements.....</i>	<i>66</i>
<i>IV.2.6. Mode d’éclairage et d’approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	<i>68</i>
<i>IV.2.6.1. Mode d’approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	<i>68</i>
<i>IV.2.6.2. Mode d’éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	<i>69</i>
<i>IV.2.7. Mode d’évacuation des eaux usées.....</i>	<i>70</i>
TABLEAUX ANNEXES.....	73

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 est le cinquième recensement réalisé au Maroc depuis l'accession du pays à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982 et 1994.

Il s'est réalisé dans un contexte national et international caractérisé par :

- L'accession de S.M le Roi Mohamed VI au trône du Royaume et l'avènement d'une ère nouvelle dans la gestion des affaires publiques ainsi que la poursuite et la rénovation du processus démocratique déjà entamé par son prédécesseur Feu Hassan II ;
- L'avènement du 3^{ème} millénaire, dont les défis à relever sont multiples et qui sont surtout la conséquence de la grande vague de la mondialisation qui ne cesse d'envahir tous les domaines en l'occurrence économique, social et culturel ;
- La signature de l'accord de libre échange avec l'Union Européenne en vue d'intégrer l'économie nationale dans son environnement régional et international ;
- La mise en œuvre de l'Initiative Royale Nationale pour le Développement Humain (INDH), et la nécessité de fournir une masse importante de données démographiques, économiques et sociales sur la population au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume: la région, la préfecture, la province, le cercle et la commune, aux décideurs, aux différents acteurs et aux opérateurs qui participent à cette initiative.

Sur le plan méthodologique le RGPH 2004 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à:

- L'introduction pour la première fois de supports cartographiques qui répondent aux exigences pressantes du système d'information géographique "SIG";
- L'adoption de questionnaires performants portant des champs qui facilitent une exploitation informatique très rapide. Cette dernière a permis, en effet de disposer d'un flux très important d'informations statistiques notamment la population légale en un temps record non atteint aux recensements précédents;
- Le recours aux nouvelles techniques de "La lecture automatique des données" donnant lieu à un dépouillement et une exploitation exhaustifs des différents supports de collecte d'une part et la diffusion rapide des résultats du recensement d'autre part.

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2004, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;
- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui est la première publication au niveau provincial, présente en détail l'ensemble de ces résultats analysés et comparés aux résultats obtenus lors des recensements précédents dans le souci de faire ressortir les tendances de la population marocaine sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- Les niveaux d'activité et l'emploi;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province d'Errachidia, à son rythme d'évolution ainsi qu'au phénomène d'urbanisation¹ au niveau de cette province entre 1994 et 2004.

I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements

La population légale de la province d'Errachidia s'est établie au premier septembre 2004 à 556.612 habitants. Soit 26% de la population légale régionale contre 27,4% en 1994.

Tab1: Evolution de la population ² de la province d'Errachidia par milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Province	155 280	366 837	522 117	195 440	361 172	556 612
Région	965 682	938 108	1 903 790	1 202 487	939 040	2 141 527
Nation	13 407 835	12 665 882	26 073 717	16 463 634	13 428 074	29 891 708
Province/ Région (%)	16,1	39,1	27,4	16,2	38,5	26,0
Province/ Nation (%)	1,2	2,9	2,0	1,2	2,7	1,9

Source : RGPH 1994 et 2004

¹ L'urbanisation comprend aussi les agglomérations rurales classées en centres urbains à la veille du RGPH.

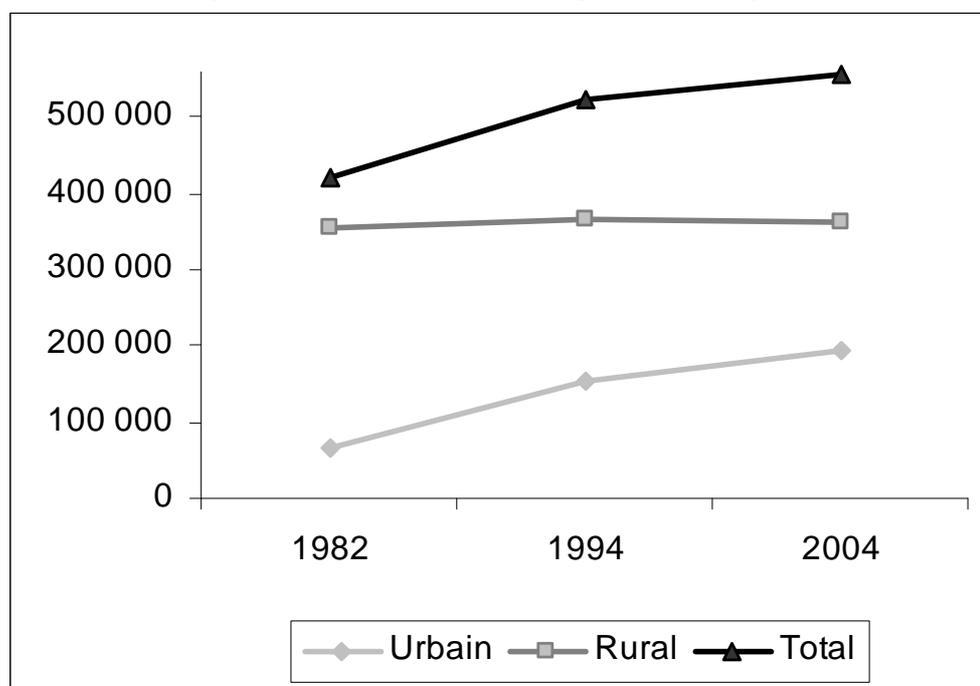
² Il s'agit de la population légale

Au cours de la période intercensitaire (1994/2004), La population totale provinciale a enregistré une croissance globale de 34.495 personnes, soit 3.449 habitants de plus annuellement.

Cette augmentation est due essentiellement à la progression de la population urbaine qui est passée de 155.280 personnes en 1994 à 195.440 en 2004, soit une croissance globale de 40.160 personnes. Par contre la population en milieu rural a connu une décroissance globale de 5. 665 personnes entre les deux derniers recensements.

Egalement, il est à signaler que durant la même période, la part de la population urbaine et rurale de la province par rapport à celle de la région a respectivement augmenté de 0,1 point (de 16,1% à 16,2%) et diminué de 0,6 point (de 39,1% à 38,5%).

Figure 1: Evolution de la population de la province d'Errachidia par milieu de résidence (1994-2004)



I.1.1.1 Evolution de la population provinciale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province d'Errachidia par sexe en 1994 et en 2004.

Tab 2: Répartition (en %) de la population de la province d'Errachidia par sexe

Désignation	1994		2004	
	M	F	M	F
Errachidia	50,0	50,0	48,9	51,1
Région	49,9	50,1	49,1	50,9
Nation	49,7	50,3	49,3	50,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2004 la proportion de la population du sexe féminin est supérieure à celle du sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,7% contre 49,3%) qu'au niveau régional (50,9% contre 49,1%) et provincial (51,1% contre 48,9%).

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 1994-2004, la proportion de la population de sexe féminin a connu une augmentation de 0,6 points au niveau provincial.

I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.2.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 1982 dans la province d'Errachidia.

Tab 3: Taux d'accroissement global de la population (en %) par milieu de résidence (82/94 – 94/2004)

	82/94			94/2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	139,9	2,9	23,9	25,9	- 1,5	6,6
Région	54,2	5,9	25,9	24,5	0,1	12,5
Nation	53,8	8,2	27,7	22,8	6,0	14,6

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

En terme d'accroissement démographique global, la population provinciale a enregistré entre les deux recensements 1994 et 2004 un taux de 6,6% contre 12,5% au niveau régional et 14,6% au niveau national, alors qu'ils étaient respectivement de 23,9%, 25,9% et 27,7% pour la période 1982-1994.

Par milieu de résidence, l'accroissement global élevé a été constaté en milieu urbain provincial, soit 25,9% contre une variation négative de 1,5% en milieu rural.

I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %) par milieu de résidence (82/94 et 94/2004)

	82/94			94/2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	7,6	0,2	1,8	2,3	-0,2	0,6
Région	3,7	0,5	1,9	2,2	0,0	1,2
Nation	3,6	0,6	2,0	2,1	0,6	1,4

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

Calculé pour les deux périodes intercensitaires 1982-1994 et 1994-2004, le taux d'accroissement annuel moyen de la population provinciale a enregistré une baisse substantielle de 1,2 point en passant de 1,8% à

0,6% contre une baisse de 0,7 point au niveau régional et 0,6 point au niveau national.

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement est de 2,3% en milieu urbain contre (-0,2%) en milieu rural.

I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition en 1994 et 2004 (en%) de la population de la province d'Errachidia par milieu de résidence.

Tab 5: Répartition (en %) de la population de la province d'Errachidia par milieu de résidence

Désignation	1994		2004	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Errachidia	29,7	70,3	35,1	64,9
Région	50,7	49,3	56,2	43,8
Nation	51,4	48,6	55,1	44,9

Source : RGPH 1994 et 2004

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la population urbaine de la province d'Errachidia a progressé **considérablement** durant la période intercensitaire 1994-2004 en passant de 29,7% en 1994 à 35,1% en 2004.

En dépit de cette progression, la comparaison des deux milieux laisse entrevoir que cette province garde encore son caractère rural puisque 64,9% de la population provinciale vit dans le milieu rural, soit une part qui dépasse beaucoup plus celle enregistrée aux niveaux régional (43,8%) et national (44,9%)

I.1.4. Phénomène d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 1994-2004.

**Tab 6: Taux d'Urbanisation (en%)
(1994-2004)**

Désignation	Taux d'urbanisation (%)	
	1994	2004
Errachidia	29,7	35,1
Région	50,7	56,2
Nation	51,4	55,1

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le taux d'urbanisation au niveau de la province d'Errachidia est inférieur à celui enregistré au niveau régional et national (35,1% contre respectivement 56,2% et 55,1%).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province dépasse celui constaté aux niveaux régional et national, soit 5,4 points contre respectivement 5,5 et 3,7 points.

I.2. Structure par âge et sexe de la population

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

I.2.1. Répartition de la population provinciale par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 7 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2004 selon les groupes quinquennaux d'âges.

Tab 7: Répartition de la population³ de la province selon les groupes d'âge et le sexe au RGPH 2004

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes quinquennaux d'âges						
00 - 4 ans	29855	29122	58977	5,4	5,3	10,6
05 - 9 ans	32595	31341	63936	5,9	5,7	11,5
10 - 14 ans	35469	34030	69499	6,4	6,1	12,5
15 - 19 ans	31287	31530	62817	5,6	5,7	11,3
20 - 24 ans	25855	29833	55688	4,7	5,4	10,0
25 - 29 ans	20878	24029	44907	3,8	4,3	8,1
30 - 34 ans	17306	19897	37203	3,1	3,6	6,7
35 - 39 ans	14257	16079	30336	2,6	2,9	5,5
40 - 44 ans	13478	15442	28920	2,4	2,8	5,2
45 - 49 ans	11497	11812	23309	2,1	2,1	4,2
50 - 54 ans	9930	10993	20923	1,8	2,0	3,8
55 - 59 ans	6478	7642	14120	1,2	1,4	2,5
60 - 64 ans	6702	7610	14312	1,2	1,4	2,6
65 - 69 ans	5017	4779	9796	0,9	0,9	1,8
70 - 74 ans	4536	4444	8980	0,8	0,8	1,6
75 ans et +	5679	4513	10192	1,0	0,8	1,8
Non déclaré	185	200	385	-	-	0,1
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	97919	94493	192412	17,7	17,1	34,7
15 - 59 ans	150966	167257	318223	27,3	30,2	57,4
60 ans et +	21934	21346	43280	3,9	3,9	7,8
Non déclaré	185	200	385	-	-	0,1
Total	271004	283296	554300	48,9	51,1	100

Source : RGPH 2004

Le tableau montre que plus de 1/5 de la population provinciale est âgée de moins de 9 ans.

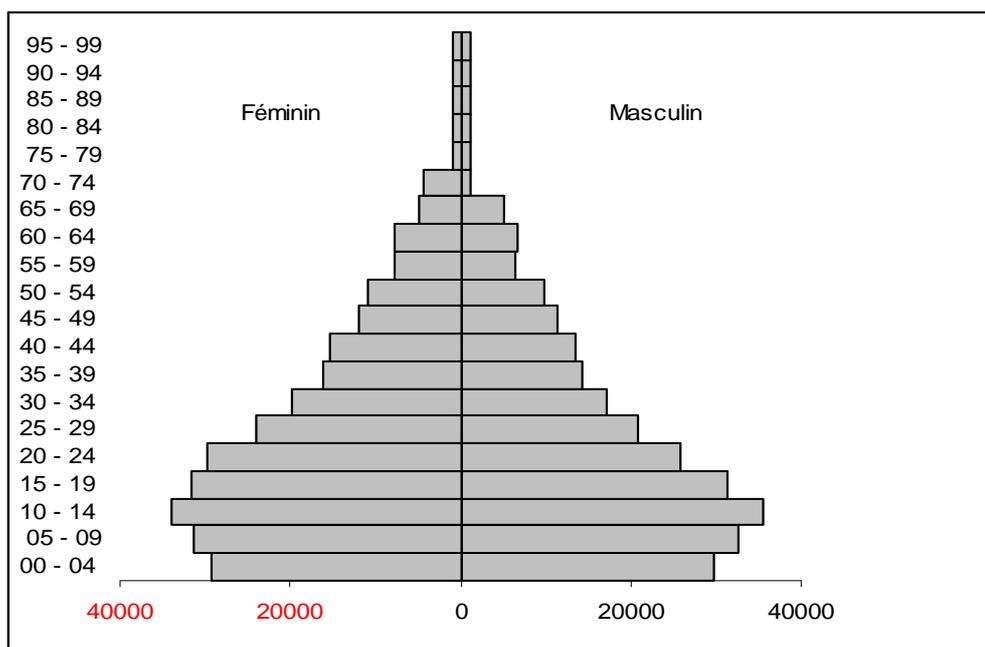
Quant à la population de la tranche d'âges 10-24 ans, elle représente 33,8% de la province.

Par ailleurs, la population du 3^{ème} âge (60 ans et plus) constitue 7,8% de l'ensemble de la population provinciale contre respectivement 34,7% et 57,4% pour les groupes d'âges 0-14 et 15-59 ans.

Pour mieux illustrer cette répartition, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

³ Il s'agit de la population municipale

Figure 2: Pyramide des âges de la population de la province d'Errachidia au RGPH 2004



Une lecture succincte de la pyramide des âges révèle un rétrécissement de la base et un élargissement au niveau des âges variant entre 5 et 24 ans pour le sexe féminin et 5 et 19 ans pour le sexe masculin. Ce qui pourrait augurer d'un vieillissement de la population à moyen terme.

Ce phénomène s'inscrit dans le cadre des mutations démographiques profondes que connaît la population de notre pays depuis les années 60.

C'est un phénomène qui a été amorcé sous l'effet de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien au niveau urbain qu'au niveau rural.

I.2.2. Rapport de masculinité⁴

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

⁴ Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

**Tab 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence
(1994-2004)**

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	99,9	98,0	98,5	95,8	95,6	95,7
Région	98,0	101,2	99,6	94,0	99,7	96,5
Nation	98,6	99,4	99,0	96,4	98,4	97,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Durant la période intercensitaire 1994-2004, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 98,5 en 1994 à 95,7 en 2004. Ce rapport est inférieur à celui enregistré au niveau régional (96,5) et national (97,3).

Quel que soit le milieu de résidence, il y a une prédominance des effectifs de femmes au niveau de la province, soit 95,8 hommes pour 100 femmes en milieu urbain (contre 94 au niveau régional et 96,4 au niveau national) et 95,6 hommes contre 100 femmes en milieu rural (99,7 au niveau régional et 98,4 au niveau national).

**Tab 9: Rapport de masculinité par grand groupe
d'âges (2004)**

	00-14	15-59	60 et +	Total
Errachidia	103,6	90,3	102,8	95,7
Région	103,5	93,3	95,7	96,5
Maroc	103,4	95,2	91,1	97,3

Source : RGPH 2004

Au niveau de la province, le rapport de masculinité est favorable aux femmes pour le groupe d'âge 15-59 an, avec 90,3 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est de 93,3 au niveau régional contre 95,2 au niveau national.

Cette tendance est inversée pour les groupes d'âges 10-14 ans et 60 ans et plus, avec des rapports de masculinité respectifs de 103,6 et 102,8 contre 103,5 et 95,7 au niveau régional (103.4 et 91.1 au niveau national).

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes fonctionnels d'âge

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe fonctionnel d'âge (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tab 10: Répartition (%) de la population selon les groupes fonctionnels d'âge et le milieu de résidence (2004)

Groupes fonctionnels d'âge	Urbain	Rural	Total
0-6 (âge préscolaire)	14,6	15,6	15,3
7-12 (âge scolaire)	13,5	14,9	14,4
15-59 (âge d'activité)	60,7	55,7	57,4
60 et + (troisième âge)	6,4	8,6	7,8

Source : RGPH 2004

L'étude de la structure par groupe fonctionnel d'âge de la population provinciale, montre que la population en âge préscolaire (0-6 ans) s'est établie à 15,3%.

Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 14,6% en milieu urbain et 15,6% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 14,4% (80.075 enfants), 13,5% en milieu urbain contre 14,9% en milieu rural.

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part a progressé, en passant de 52,2% en 1994 à 57,4% (318.223 habitants) en 2004. Cette évolution a touché les deux milieux, soit 4,5 points de plus en milieu urbain et 5 points de plus en milieu rural.

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion s'est accrue de 1,3 points en passant de 6,5% en 1994 à 7,8% en 2004.

I.3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement: marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant.

Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (1994-2004)

	Sexe	1994				2004			
		Célibat	Mariés	Divorcés	veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	veufs
Errachidia	M	42	55,6	1.1	1,2	44	54,4	0,8	0,9
	F	25,3	58,7	5.5	10,5	30,4	54,4	5,0	10,1
	T	33,5	57,2	3.4	5,9	36,9	54,4	3,0	5,7
Région	M	44,4	53,3	1.3	1,1	44,3	53,8	1,0	1,0
	F	28,9	55,8	4.9	10,5	31,1	53,7	4,6	10,5
	T	36,4	54,6	3.1	5,9	37,5	53,8	2,9	5,9
Nation	M	45,4	52,8	0.8	1	45,7	52,7	0,7	0,9
	F	31,9	54,8	3.3	10	34	52,8	3,1	10,1
	T	38,5	53,8	2.1	5,6	39,7	52,8	2	5,6

Source : RGPH 1994 et 2004

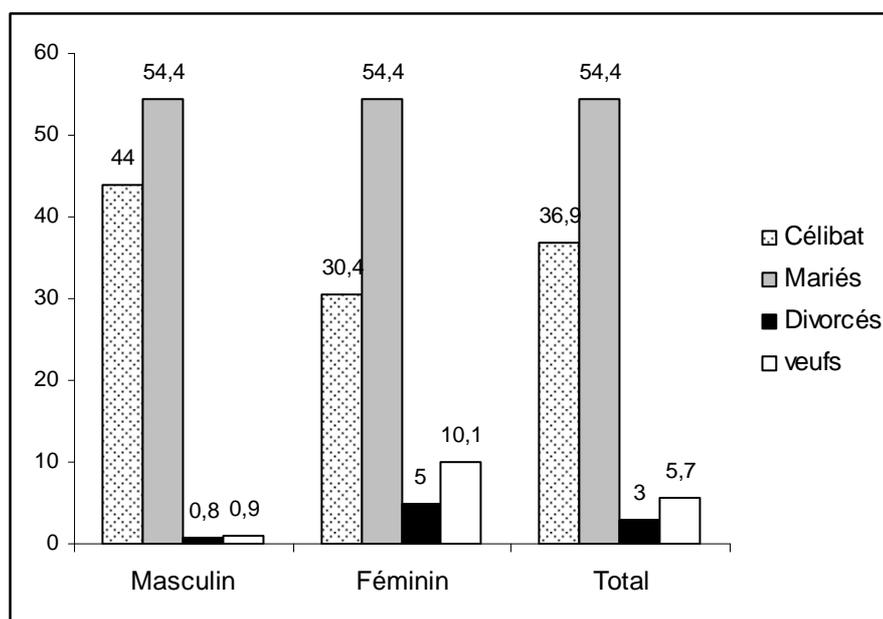
Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées est de 54,4%, celle des célibataires 36,9% et celle des désunis 8,7%. Ces proportions sont respectivement de 53,8%, 37,5% et 8,8% au niveau régional et de 52,8%, 39,7% et 7,6% au niveau national.

Entre 1994 et 2004, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 57,2% à 54,4% et de 33,5% à 36,9%.

Quant aux proportions des divorcés et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

Par sexe et en 2004, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (44%) que chez les femmes (30,4%). Celle des mariés est la même pour les deux sexes (54,4%). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,1% des veuves et 5% des divorcées) que les hommes (0,9% des veufs et 0,8% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 3 : Répartition (%) de la population provinciale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (2004)



Tab 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (2004)

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	veufs
Errachidia	Urbain	37,9	54,3	2,7	5,0
	Rural	36,3	54,4	3,1	6,1
	Total	36,9	54,4	3,0	5,7
Région	Urbain	38,7	52,0	3,1	6,1
	Rural	35,8	56,1	2,5	5,6
	Total	37,5	53,8	2,9	5,9
Nation	Urbain	41,0	50,9	2,4	5,6
	Rural	37,9	55,2	1,3	5,6
	Total	39,7	52,8	2,0	5,6

Source : RGPH 2004

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu urbain, 37,9% au niveau provincial, 38,7% au niveau régional et 41% au niveau national contre respectivement 36,3%, 35,8% et 37,9% en milieu rural.

I.3.2. Répartition proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial

La répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial en 2004 est résumée dans le tableau suivant.

Tab 13 : Répartition (%) proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial (2004)

groupes d'âge	sexe	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total
15-19	Masculin	99,4	0,5	0,0	0,0	100,0
	Féminin	85,4	13,5	1,0	0,1	100,0
	Total	92,4	7,0	0,5	0,0	100,0
20-24	Masculin	92,3	7,3	0,3	0,0	100,0
	Féminin	51,8	43,7	4,2	0,3	100,0
	Total	70,6	26,8	2,4	0,2	100,0
25-29	Masculin	62,1	36,8	1,1	0,1	100,0
	Féminin	31,9	60,4	7,0	0,7	100,0
	Total	45,9	49,4	4,2	0,4	100,0
30-34	Masculin	29,5	68,8	1,6	0,1	100,0
	Féminin	20,1	69,6	8,5	1,7	100,0
	Total	24,5	69,2	5,3	1,0	100,0
35-39	Masculin	11,3	87,1	1,5	0,2	100,0
	Féminin	11,1	77,0	8,4	3,5	100,0
	Total	11,2	81,7	5,1	1,9	100,0
40-44	Masculin	4,6	94,1	1,1	0,2	100,0
	Féminin	4,9	81,2	7,4	6,4	100,0
	Total	4,7	87,2	4,5	3,5	100,0
45-49	Masculin	1,7	97,1	0,8	0,4	100,0
	Féminin	2,4	79,7	6,4	11,5	100,0
	Total	2,1	88,3	3,6	6,0	100,0
50-54	Masculin	1,1	97,4	0,9	0,7	100,0
	Féminin	1,3	75,2	4,6	18,9	100,0
	Total	1,2	85,7	2,8	10,2	100,0
55-59	Masculin	0,7	97,2	0,9	1,1	100,0
	Féminin	0,7	70,4	3,5	25,3	100,0
	Total	0,7	82,7	2,3	14,2	100,0
60-64	Masculin	1,2	96,3	0,5	2,0	100,0
	Féminin	0,8	59,1	2,6	37,5	100,0
	Total	1,0	76,5	1,6	20,8	100,0
65-69	Masculin	0,9	95,0	1,0	3,1	100,0
	Féminin	0,7	49,7	2,0	47,6	100,0
	Total	0,8	72,9	1,5	24,8	100,0
70-74	Masculin	1,4	92,4	0,6	5,6	100,0
	Féminin	1,1	31,7	2,0	65,3	100,0
	Total	1,2	62,3	1,3	35,1	100,0
75 ans et plus	Masculin	3,1	83,0	0,9	13,0	100,0
	Féminin	3,1	16,2	2,6	78,1	100,0
	Total	3,1	53,4	1,6	41,9	100,0

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus montre que les proportions des célibataires baissent avec l'âge, à un rythme qui diffère selon les deux sexes.

Parallèlement, les proportions des personnes mariées enregistrent une hausse continue jusqu'à 50-54 ans pour les hommes, alors qu'elles commencent à baisser à partir de 45 ans pour les femmes au profit essentiellement des veuves.

I.3.3. Taux de célibat à 55 ans⁵ selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tab14: Taux de célibat à 55 ans au niveau de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

Sexe	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	0,9	1,4	1,2	0,9	0,9	0,9
Féminin	0,2	0,4	0,4	1,3	0,9	1,0
Total	0,5	0,9	0,8	1,1	0,9	1,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Au niveau provincial, l'intensité de ce phénomène a augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 0,8% en 1994 à 1,0% en 2004.

Toutefois, ces chiffres cachent des différences entre les deux milieux de résidence et entre les deux sexes.

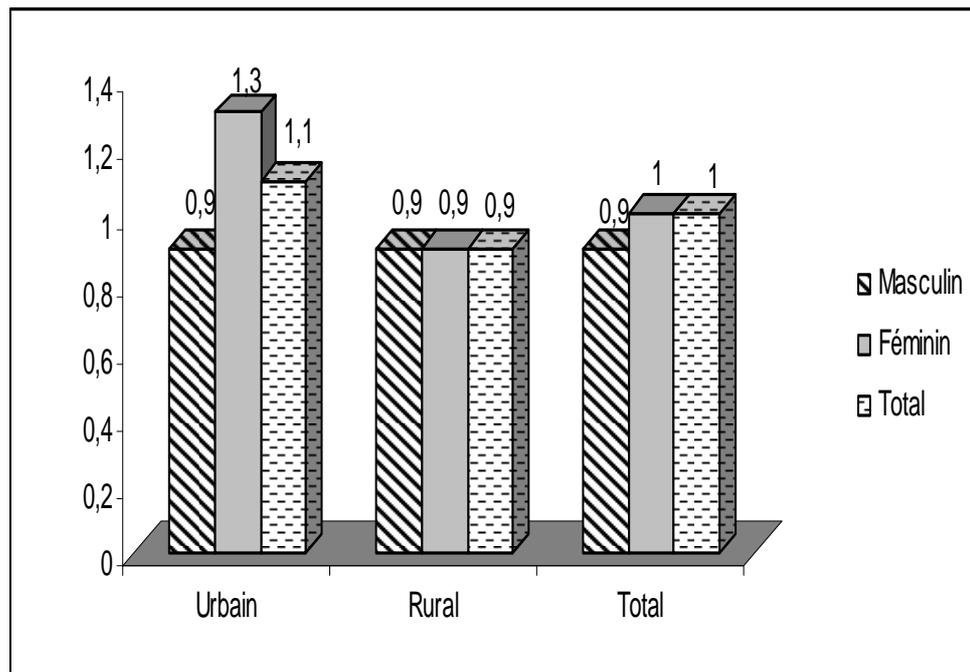
Par milieu de résidence, ce taux n'est que de 0,9% en milieu rural contre 1,1% en milieu urbain.

Par sexe, le taux de célibat des hommes est inférieur à celui des femmes, soit 0,9% contre 1,0%.

⁵ Il s'agit ici approximativement du célibat définitif

Ainsi, il faut signaler que le taux de célibat au niveau provincial est inférieur à celui enregistré au niveau régional et national (1,0% contre respectivement 2,3% et 3%).

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la province au RGPH 2004 selon le sexe et le milieu de résidence (en %)



I.3.4. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union dans les conditions de l'année du recensement. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tab15 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

	sexe	1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	Masculin	28,8	27,0	27,7	30,6	29,1	29,6
	Féminin	23,3	21,6	22,2	25,3	24,5	24,8
	Total	26,0	24,4	24,9	27,8	26,6	27,1
Région	Masculin	30,4	27,6	29,1	32,0	29,1	30,8
	Féminin	25,5	22,8	24,2	26,4	24,3	25,6
	Total	27,9	25,2	26,5	29,1	26,8	28,1
Nation	Masculin	31,2	28,3	30,0	32,2	29,5	31,2
	Féminin	26,9	24,2	25,8	27,1	25,5	26,3
	Total	29,0	26,2	27,8	29,5	27,5	28,7

Source : RGPH 1994 et 2004

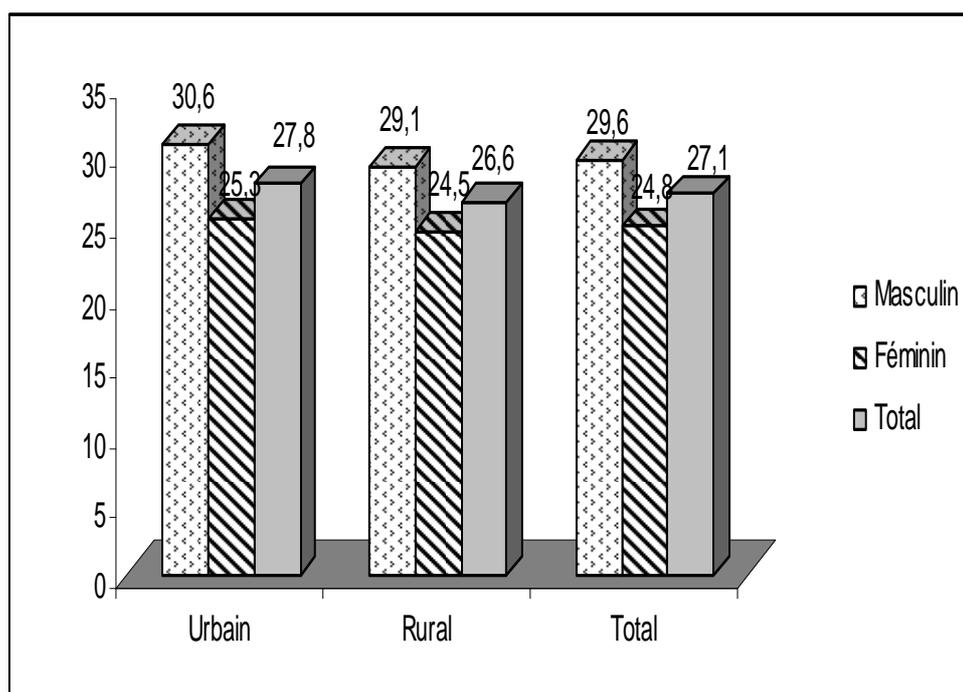
Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 24,9 ans à 27,1 ans. Ces taux sont inférieurs à ceux enregistrés au niveau régional, soit respectivement 26,5 et 28,1 ans (contre 27,8 et 28,7 ans au niveau national).

Par ailleurs la lecture des données du RGPH 2004 dévoile des disparités entre les milieux de résidence et le sexe.

Ainsi, les ruraux se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 26,6 et 27,8 ans contre 26,8 et 29,1 ans au niveau régional.

Cependant, par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 24,8 contre 29,6 ans (un écart de 4,8 ans) au niveau provincial et 25,6 contre 30,8 ans au niveau régional.

Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la province en 2004 selon le milieu de résidence et le sexe



I.4. Fécondité

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde.

Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité (TF)⁶ par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

⁶ C'est le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée

Tab16 : Evolution des taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF⁷ selon le milieu de résidence (1994-2004)

Groupes d'âges	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19	50,6	49,9	50,1	14,4	20,1	18,1
20-24	132,4	173,4	159,8	102,2	119,7	113,6
25-29	167,2	199,4	188,1	126,6	154,4	144,0
30-34	106,4	228,7	186,5	117,5	155,3	140,1
35-39	100,2	186,9	159,3	78,9	114,9	99,7
40-44	55,0	107,2	92,6	28,8	55,6	44,9
45-49	8,8	43,6	34,5	11,2	19,8	16,7
ISF Provincial	3,1	4,9	4,4	2,4	3,2	2,9
ISF Régional	2,5	4,0	3,1	2,0	2,9	2,3
ISF National	2,6	4,3	3,3	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 1994 et 2004

Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,9 en 2004, soit un niveau supérieur à celui enregistré aux niveaux régional et national, soit respectivement 2,3 et 2,5.

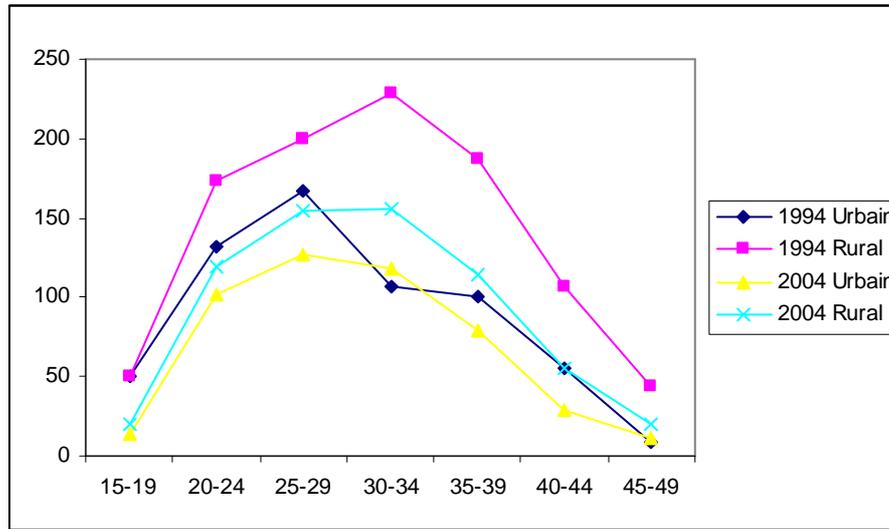
Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 3,2 enfants en milieu rural contre 2,4 seulement en milieu urbain.

Autrement dit, cet indice a baissé de 1,7 points en milieu rural (de 4,9 à 3,2) et de 0,7 en milieu urbain (de 3,1 à 2,4).

Comparé aux données du RGPH 1994, cet indice a enregistré une baisse supérieure à celle constatée au niveau régional et national, soit 1,5 points.

⁷ C'est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la province selon le milieu de résidence (RGPH de 1994 et 2004)



CHAPITRE II

LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

II. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁸ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tab17 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

Milieu	Sexe	Errachidia		Région		Nation	
		1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	M	17,7	13,0	24,5	19,2	25,0	18,8
	F	49,0	37,2	50,4	41,7	49,0	39,5
	T	33,6	25,5	37,9	30,9	37,0	29,4
Rural	M	42,5	32,6	54,9	43,4	61,0	46,0
	F	80,9	62,3	84,0	69,9	89,0	74,5
	T	62,1	48,0	69,4	56,7	75,0	60,5
Total	M	35,2	25,7	39,4	29,8	41,0	30,8
	F	71,6	53,4	66,1	53,6	67,0	54,7
	T	53,7	40,0	53,0	42,0	55,0	43,0

Source : RGPH 1994 et 2004

⁸ Définition adoptée par le RGPH

D'après les données du RGPH 2004, 172.610 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province d'Errachidia, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 40%, contre 53,7% en 1994.

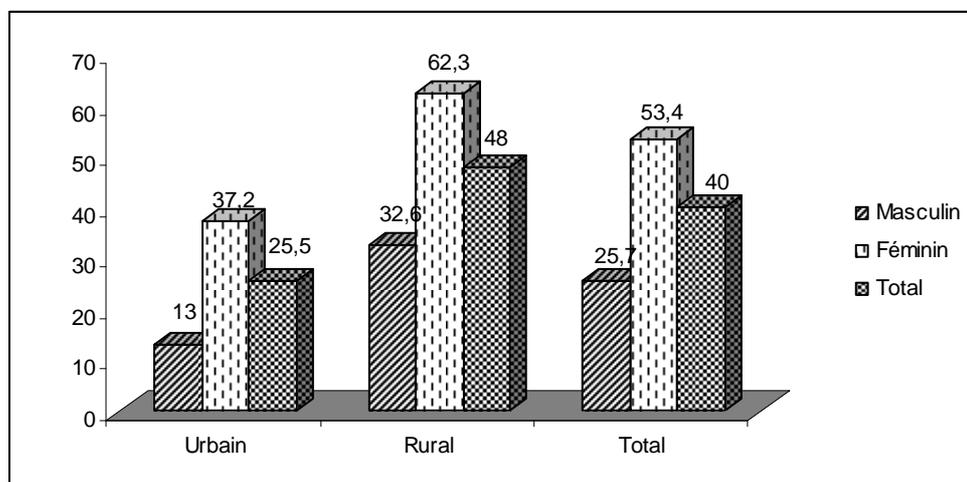
Une baisse de l'ordre de 13,7 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume.

A signaler toutefois, que ce phénomène reste encore le fait de 42% de la population étudiée au niveau régional et de 43% au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 48% contre 25,5% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 37,2% pour les femmes contre 13% chez les hommes en milieu urbain et de 62,3% pour les femmes contre 32,6% chez les hommes en milieu rural.

Figure 7: Taux d'analphabétisme (en %) dans la province selon le sexe et le milieu de résidence (RGPH de 2004)



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âges concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tab18 : Taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âges et le sexe

Groupe d'âges	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	14,0	40,9	27,3	6,2	12,5	9,3
15-24	18,3	58,5	38,8	11,1	30,9	21,4
25-34	33,3	79,0	57,4	18,3	52,3	36,5
35-49	48,2	91,8	71,1	33,9	79,9	58,0
50 et +	77,1	98,5	87,7	64,1	95,2	80,0
Province	35,2	71,6	53,7	25,7	53,4	40,0
Région	39,4	66,1	53,0	29,8	53,6	42,0
Nation	41,0	67,0	55,0	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de plus de 50 ans, soit 80% au niveau provincial, 76,1% au niveau régional et 74,3% au niveau national.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (1994/2004) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âges, notamment pour 10-14 ans et 25-34 ans, avec respectivement 18 et 20,9 points.

Il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté le groupe 50 ans et plus), le taux d'analphabétisme est plus que deux fois plus élevé chez les filles que chez les garçons.

II.1.3. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux provincial, régional et national sont données par le tableau ci-après.

Tab 19 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (en%) selon les Langues lues et écrites et le sexe (2004)

Langues lues et écrites	Errachidia			Région			Nation		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Néant	25,7	53,4	40,0	29,8	53,6	42,0	30,8	54,7	43,0
Arabe	21,4	16,2	18,7	18,1	12,6	15,3	22,2	12,6	17,3
Arabe et français	41,0	25,5	33,0	39,7	26,2	32,8	35,9	24,9	30,3
Autres	11,9	4,9	8,3	12,3	7,6	9,9	11,1	7,9	9,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 33% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 18,7% lisent et écrivent l'arabe seulement et 8,3% lisent et écrivent d'autres langues.

Ces proportions sont respectivement de 32,8%, 15,3% et 9,9% au niveau régional contre 30,3%, 17,3% et 9,4% au niveau national.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien pour le niveau provincial que pour les niveaux régional et national.

Au niveau de la province, 21,4% des hommes contre 16,2% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 41% contre 25,5% lisent et écrivent l'arabe et le français et 11,9% contre 4,9% des femmes lisent et écrivent d'autres langues.

II.1.3.1. Langues locales utilisées

Le recensement de 2004 s'est intéressé aux différentes langues locales utilisées par les populations. Le tableau ci-dessous en donne les résultats obtenus.

Tab 20: Répartition de la population (en%) selon la Langue locale utilisée et le sexe (2004)

Langues locales	Errachidia			Région			Nation		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Arabe seule	43,6	43,2	43,4	53,6	53,3	53,5	71,8	71,6	71,7
Amazigh	56,4	56,8	56,6	46,4	46,7	46,5	28,2	28,4	28,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En ce qui concerne l'utilisation de la langue amazighe, le tableau ci-dessus montre que 56,6% de la population provinciale utilise la langue amazighe (Tachalhit, Tarifit et Tamazighte) dans leur vie quotidienne contre 46,5 au niveau régional et 28,3% seulement au niveau national.

II.2. Scolarisation

Le niveau culturel de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans

C'est le rapport des enfants scolarisés âgés de 8 à 13 ans, soit 7-12 ans au début de l'année scolaire 2003-2004 à l'effectif des enfants appartenant à cette même tranche d'âge (8 à 13 ans).

Tab 21 : Taux de scolarisation (en%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	93.8	83.6	86.9
féminin	93.2	76.4	81.8
Total province	93.5	80.0	84.4
Total région	91,9	72,3	82,7

Source : RGPH 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année scolaire 2003-2004, s'est établi à 84.4% au niveau provincial contre 82,7% au niveau régional et 80% au niveau national.

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural de la province (80%) est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (93.5%).

Par sexe, l'écart entre les taux de scolarisation enregistrés est très accentué en milieu rural (83.6% pour les hommes contre 76.4% pour les femmes).

II.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustré dans le tableau ci-après.

Tab 22 : Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (2004)

Niveau d'étude	Errachidia			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
Néant	25,8	47,3	39,7	31,1	56,2	41,9	29,5	59,8	42,7
Préscolaire	1,3	1,5	1,4	1,6	1,3	1,5	2,3	3,3	2,7
Primaire	30,6	32,2	31,7	28,3	27,4	27,9	28,0	25,3	26,8
Collégial	20,5	12,6	15,4	18,7	10,3	15,1	18,8	7,9	14,0
Secondaire	13,4	4,1	7,4	12,8	3,3	8,7	13,4	2,6	8,7
Supérieur	8,3	2,3	4,4	7,5	1,5	4,9	8,0	1,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

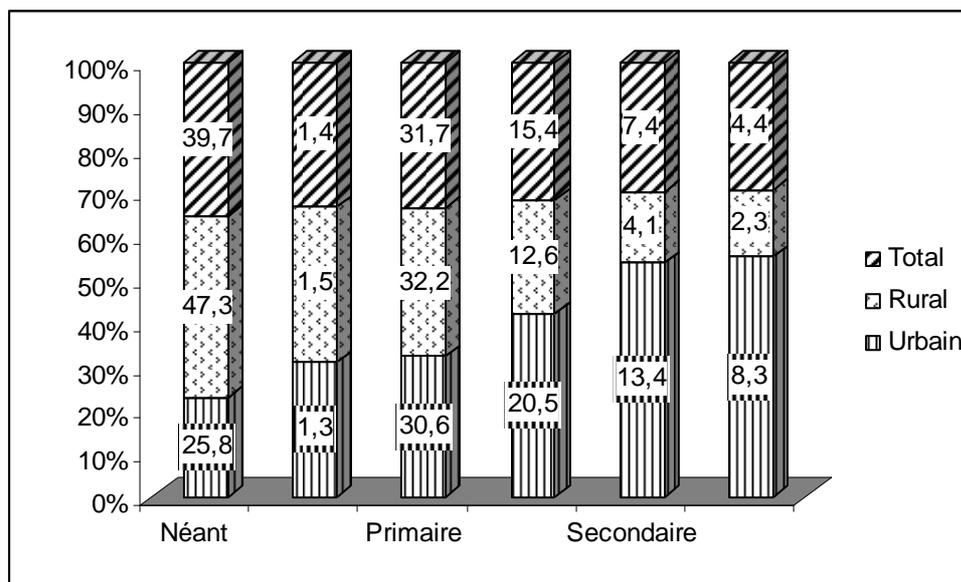
Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus montre que 39,7% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (25,8% en milieu urbain et 47,3% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 41,9%, 31,1% et 56,2% contre 42,7%, 29,5% et 59,8% au niveau national.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 31,7% de

la population concernée suivi par le collégial avec 15,4% et le secondaire avec 7,4%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1,4% et celle du supérieur est de 4,4%.

Figure 8: Répartition (en %) de la population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2004



Tab 23 : Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le sexe (2004)

Niveau d'étude	Errachidia			Région			Nation		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Préscolaire	2,4	0,5	1,4	2,6	0,4	1,5	5,1	0,5	2,7
Primaire, collégial et secondaire	65,5	44,1	54,5	61,4	42,4	51,7	58,6	40,9	49,5
Supérieur	6,7	2,3	4,4	6,3	3,6	4,9	6,0	4,0	5,0

Source : RGPH 2004

La répartition en pourcentage de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude fait apparaître une prédominance du sexe masculin à tous les niveaux d'étude, aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national.

CHAPITRE III

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

III. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique et sa situation dans la profession.

III.1. Participation à l'activité économique

Deux niveaux d'analyse sont retenus à savoir, la répartition de la population selon le type d'activité et le taux d'activité atteint.

III.1.1. Population selon le type d'activité

La répartition de la population en population active et population inactive et par sexe est donnée par le tableau suivant.

Tab 24 : Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe (1994-2004)

	sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale ⁹ (2004)
		1994	2004	1994	2004	
Errachidia	M	112 633	127 086	142 823	143 918	271 004
	F	23 540	42 852	235 720	240 444	283 296
	T	136 173	169 938	378 543	384 362	554 300
Région	M	472 600	557 950	461 490	485 809	1 043 759
	F	99 623	166 704	851 110	915 145	1 081 849
	T	572 223	724 654	1 312 600	1 400 954	2 125 608
Nation	M	6 579 746	8 011 171	6 201 400	6 629 491	14 640 662
	F	1 752 653	2 651 732	11 314 525	12 387 675	15 039 407
	T	8 332 399	10 662 903	17 515 925	19 017 166	29 680 069
Province / Région (%)		23,8	23,5	28,8	27,4	26,1

Source : RGPH 1994 et 2004

⁹ Il s'agit de la population municipale

En 2004 la population provinciale se compose de 169.938 personnes actives (23,5% de la population active régionale) et de 384.362 personnes inactives (27,4% de la population inactive régionale).

Par sexe la population active provinciale en 2004 est à prédominance masculine. En effet sur dix personnes actives, on ne comptait que moins de trois du sexe féminin.

Quant à elle, la population inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 6 femmes.

Tab 25 : Taux d'accroissement (en %) de la population active et inactive entre 1994 et 2004

	sexe	Taux d'accroissement 1994-2004		
		Population active	Population inactive	Population totale
Errachidia	Masculin	1,2	0,1	0,6
	Féminin	6,2	0,2	0,9
	Total	2,2	0,2	0,7
Région	Masculin	1,7	0,5	1,0
	Féminin	5,3	0,7	1,3
	Total	2,4	0,7	1,2
Nation	Masculin	2,0	0,7	1,2
	Féminin	4,2	0,9	1,4
	Total	2,5	0,8	1,4

Source : RGPH 1994 et 2004

Au cours de la période intercensitaire 1994-2004, le taux d'accroissement de la population active au niveau provincial s'est établi à 2,2%, soit un taux supérieur à celui de l'accroissement de la population dans son ensemble (0,7%).

III.1.2. Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'activité¹⁰ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) et pour les deux recensements est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 26 : Taux d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

	sexe	1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	Masculin	42,4	44,8	44,1	44,7	48,1	46,9
	Féminin	7,1	9,9	9,1	10,6	17,6	15,1
	Total	24,7	27,1	26,4	27,3	32,5	30,7
Région	Masculin	49,1	52,0	50,6	51,7	55,6	53,5
	Féminin	13,5	7,3	10,5	16,6	13,8	15,4
	Total	30,9	29,8	30,3	33,6	34,7	34,1
Nation	Masculin	51,7	51,2	51,5	54,4	55,1	54,7
	Féminin	17,3	9,3	13,4	19,8	14,9	17,6
	Total	34,2	30,1	32,2	36,8	34,9	35,9

Source : RGPH 1994 et 2004

Le taux d'activité de la population provinciale a vu son niveau s'élever de 26,4% en 1994 à 30,7% en 2004, soit un taux inférieur à celui enregistré aux niveaux régional et national, soit respectivement 34,1% et 35,9%.

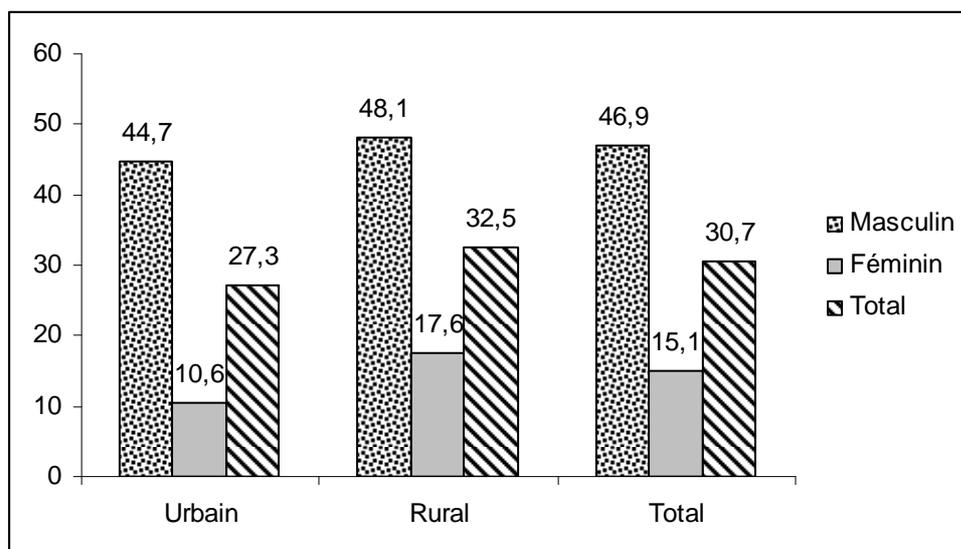
Par milieu de résidence, les taux d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 27,3% en milieu urbain et 32,5% en milieu rural, contre respectivement 33,6% et 34,7% au niveau régional (36,8% et 34,9% au niveau national).

Par sexe, en 2004, 46,9% de la population active sont de sexe masculin (44,1 % en 1994) et 15,1% sont de sexe féminin (9,1% en 1994).

Il est à noter que le rythme de croissance du taux d'activité de la population féminine est supérieur à celui relevé chez le sexe masculin.

¹⁰ Le taux d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés + chômeurs) à la population totale

Figure 9: Taux d'activité de la population de la province selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004



III.2. Population active occupée selon la situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession par milieu de résidence et pour les deux recensements sont résumées par le tableau suivant.

Tab 27: Répartition de la population active (en%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (1994-2004)

	Milieu	Employeur		Indépendant		Salarié		Aide familial		Apprenti	
		94	2004	94	2004	94	2004	94	2004	94	2004
Errachidia	Urbain	1,9	1,4	22,5	27,0	71,1	66,9	2,9	3,3	1,5	1,4
	Rural	0,5	0,4	34,2	34,2	35,2	36,8	28,8	27,4	1,1	1,1
	Total	0,9	0,7	31,2	32,2	44,5	45,4	22,2	20,6	1,2	1,2
Région	Urbain	2,8	2,0	25,1	30,5	69,7	63,5	2,3	2,4	2,4	1,5
	Rural	1,8	0,8	31,0	32,8	66,6	35,8	31,1	30,0	0,6	0,7
	Total	2,3	1,4	28,1	31,6	68,1	50,1	17,0	15,7	1,5	1,1
Nation	Urbain	3,1	2,5	22,0	25,2	70,0	68,8	2,3	2,0	2,5	1,5
	Rural	1,3	1,1	33,7	35,8	28,0	31,3	36,3	31,0	0,6	0,9
	Total	2,3	1,8	27,5	30,1	50,1	51,4	18,4	15,4	1,6	1,2

Source : RGPH 1994 et 2004

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance du salariat aussi bien au niveau provincial (45,4%) qu'aux niveaux régional (50,1%) et national (51,4%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain où plus de 2/3 des actifs sont des salariés.

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 32,2% de la population active (31,6% au niveau régional et 30,1% au niveau national). Ce statut représente 34,2% d'actifs en milieu rural (32,8% au niveau rural régional et 35,8% au niveau rural national) contre 27,0% en milieu urbain (30,5% au niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des aides familiaux se place en troisième position avec une part de 20,6% d'actifs au niveau provincial (15,7% au niveau régional et 15,4% au niveau national). A signaler également que ce statut est plus présent en milieu rural avec 27,4% d'actifs au niveau provincial, 30% au niveau régional et 31% au niveau national, contre respectivement 3,3%, 2,4% et 2% en milieu urbain.

Les apprentis et les employeurs quant à eux représentent une part relativement faible, soit respectivement 1,2% et 0,7% au niveau

provincial, contre 1,1% et 1,4% de la population active au niveau régional (1,2% et 1,8 % au niveau national).

Entre 1994 et 2004, et à l'exception des salariés et des indépendants qui ont connu une augmentation avoisinant 1 point, les autres statuts ont enregistré une légère baisse de 0,2 point pour les employeurs et 1,6 points pour les aides familiaux.

CHAPITRE IV
MENAGES ET CONDITIONS
D'HABITATION

IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs de ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménages et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé et ses éléments de confort.

IV.1. Ménages et chefs de ménage

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province d'Errachidia, par milieu de résidence, entre les deux recensements 1994 et 2004, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tab 28 : Nombre de ménages selon le milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Errachidia	25 537	50 941	76 478	35 528	53 866	89 394
Région	187 157	142 134	329 291	254 963	156 485	411 448
Nation	2 519 685	1 924 586	4 444 271	3 439 809	2 225 455	5 665 264
Province/ Région (%)	13,6	35,8	23,2	13,9	34,4	21,7

Source : RGPH 1994 et 2004

En 2004, les ménages de la province d'Errachidia représentent 21,7% de l'ensemble des ménages de la région contre 23,2% en 1994.

Par milieu de résidence, la proportion de ménages urbains a augmenté de 0,3 point (de 13,6% à 13,9%) contre une diminution de 1,4 points en milieu rural (de 35,8% en 1994 à 34,4% en 2004)

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 76.478 à 89.394, ce qui correspond à un effectif additionnel de 12.916 dont se trouvent 77,4% en milieu urbain contre 22,6% en milieu rural.

Tab 29: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Errachidia	5,8	7,2	6,7	5,4	6,7	6,2
Région	5,2	6,6	5,8	4,7	6,0	5,2
Nation	5,3	6,6	5,9	4,8	6,0	5,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Au cours de la période intercensitaire (1994-2004), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une légère diminution au niveau provincial, en passant de 6,7 personnes en 1994 à 6,2 en 2004. Cette taille est supérieure à celle enregistrée au niveau régional et national (5,2).

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 6,7 et 5,4 personnes.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tab 30: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

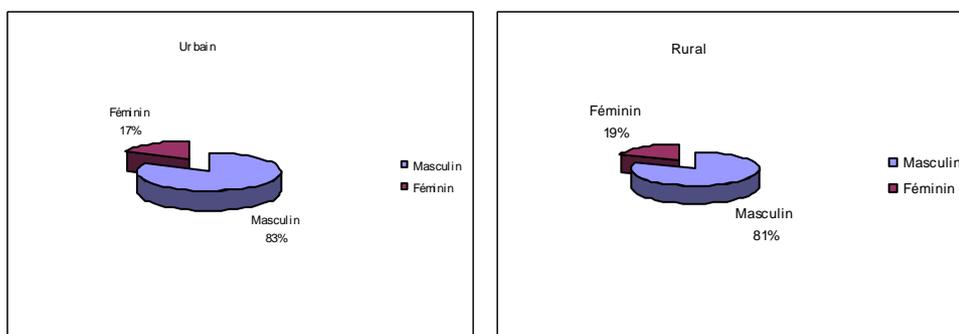
Sexe	urbain	rural	Total
Masculin	83,1	82,0	82,4
Féminin	16,9	18,0	17,6
Total province	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 82,4% des chefs de ménages sont de sexe masculin et 17,6% du sexe féminin, contre respectivement 82,1% et 18% au niveau régional.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu, avec toutefois une faible représentativité des femmes chefs de ménage en milieu urbain (16,9% contre 83,1% pour les hommes au niveau provincial et 20,7% contre 79,3% au niveau régional).

Figure 10: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004



IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tab 31: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence (2004)

Groupes d'âge	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15-19	75,0	25,0	88,3	11,7	84,1	15,9
20-24	66,1	33,9	74,4	25,6	71,4	28,6
25-29	79,3	20,7	83,5	16,5	81,6	18,4
30-34	85,3	14,7	86,0	14,0	85,7	14,3
35-39	86,7	13,3	85,7	14,3	86,2	13,8
40-44	86,6	13,4	83,6	16,4	85,0	15,0
45-49	86,1	13,9	82,9	17,1	84,3	15,7
50-54	83,5	16,5	81,2	18,8	82,1	17,9
55-59	78,8	21,2	79,7	20,3	79,4	20,6
60-64	77,0	23,0	79,7	20,3	78,8	21,2
65-69	78,7	21,3	80,9	19,1	80,3	19,7
70-74	76,4	23,6	79,1	20,9	78,4	21,6
75 et +	79,2	20,8	82,0	18,0	81,3	18,7

Source : RGPH 2004

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges.

Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence. Cependant, la comparaison entre les deux milieux montre toutefois, qu'à l'exception de la tranche d'âges (35-54 ans), les femmes chefs de ménage sont relativement mieux représentées en milieu urbain, qu'en milieu rural.

A noter que les proportions des femmes chefs de ménage connaissent en général des tendances à la hausse à partir de 40 ans, à l'inverse des hommes chefs de ménage.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la province d'Errachidia sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tab 32 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

Milieu	Sexe	Errachidia	Région
urbain	Masculin	25,9	33,7
	Féminin	76,2	76,3
	Total	34,4	42,5
rural	Masculin	62,4	68,8
	Féminin	94,0	94,3
	Total	68,1	72,2
Total	Masculin	47,8	47,8
	Féminin	87,2	81,4
	Total	54,7	53,8

Source : RGPH 2004

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 54,7% au niveau provincial (contre 53,8% au niveau régional), soit un niveau supérieur à celui relatif à la population âgée de 10 ans et plus (40%).

Par milieu, on compte 68,1% des chefs de ménages analphabètes en milieu rural et 34,4% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménages présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 25,9% contre 76,2% pour les femmes chefs de ménages.

Pour le milieu rural ce phénomène est très répandu, en effet, les taux sont assez élevés atteignant 62,4% pour les hommes chefs de ménage et 94,0 % pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, collégial, secondaire et supérieur.

Tab 33 : Répartition (%) des Chefs de ménage selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence (2004)

niveau d'étude	urbain			rural			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	27,5	76,0	35,7	62,4	93,8	68,0	48,4	87,0	55,2
Préscolaire	4,7	0,6	4,0	6,5	0,2	5,3	5,8	0,3	4,8
Primaire	28,7	12,9	26,1	22,2	4,1	18,9	24,8	7,5	21,8
Collégial	12,9	4,2	11,4	4,6	0,7	3,9	7,9	2,0	6,9
Secondaire	14,4	3,5	12,5	2,8	0,9	2,4	7,4	1,9	6,5
Supérieur	11,8	2,8	10,3	1,7	0,4	1,5	5,8	1,3	5,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 55,2% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (35,7% en milieu urbain et 68,0% en milieu rural) contre 54,30% au niveau régional (43,20% en milieu urbain et 72,30% en milieu rural).

Le niveau primaire vient en deuxième rang avec 21,8%, soit 26,1% en milieu urbain et 18,9% en milieu rural.

Il est à signaler que 18,4% des chefs de ménage ont au moins un niveau de formation collégial. Ce pourcentage s'il s'élève à 34,2% en milieu urbain, il n'est que de 7,8% en milieu rural.

Néanmoins, on signalera que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin n'ayant reçu aucune instruction reste le plus élevé (93,8%).

IV.2. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les éléments de confort dans le logement.

IV.2.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tab 34 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Ensemble-

Type de logement	Errachidia		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	1,3	1,6	1,7	1,7	2,2
-Appartement	0,9	0,6	3,5	3,8	7,6
- Maison Marocaine traditionnelle	4,8	11,9	10,8	8,5	6,8
- Maison Marocaine moderne	25,9	35,1	38,7	49,2	43,3
- Habitat Sommaire ou bidonville	0,8	1,4	8,1	6,5	7,2
- Logement type rural	65,6	45,4	35,0	26,7	29,0
- Autres	0,7	2,1	2,2	3,3	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat se caractérise par les types de logement suivants :

Une prédominance du logement de type rural qui abrite 45,4% des ménages en 2004 (65,6% en 1994) Ce qui n'est pas le cas aux niveaux régional et

national où la maison marocaine moderne domine avec 49,2% et 43,3% respectivement.

La maison marocaine moderne vient en deuxième position puisqu'il abrite 35,1% des ménages (25,9% en 1994) contre 49,2% au niveau régional et 43,3% au niveau national.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 11,9% des ménages (4,8% en 1994) contre 8,5% au niveau régional et 6,8% au niveau national.

Villa est occupé par 1,6% seulement des ménages en 2004 (1,3% en 1994) contre 1,7% au niveau régional et 2,2% au niveau national.

L'habitat sommaire ou bidonville est le fait seulement de 1,4% des ménages en 2004 (0,8% en 1994) contre seulement 6,5% au niveau régional et 7,2% au niveau national.

Tab 35 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Urbain-

Type de logement	Errachidia		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	3,6	3,6	2,8	2,4	3,3
-Appartement	2,2	1,4	6,0	6,1	12,4
- Maison Marocaine traditionnelle	9,1	12,7	16,4	9,4	8,1
- Maison Marocaine moderne	64,4	72,3	59,6	71,2	62,5
- Habitat Sommaire ou bidonville	1,2	1,0	8,2	5,7	8,2
- Logement type rural	18,1	6,4	5,0	1,6	1,1
- Autres	1,3	2,6	2,0	3,5	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

L'examen des données du milieu urbain en 2004, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 72,3% des

ménages (64,4% en 1994), contre 71,2% au niveau régional et 62,5% seulement au niveau national.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 12,7% seulement des ménages urbains (9,1% en 1994), contre 9,4% au niveau urbain régional et 8,1% au niveau urbain national.

Les appartements quant à eux, ne concernent que 1,4% des ménages urbains (2,2% en 1994), contre 6,1% au niveau urbain régional et 12,4% au niveau urbain national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 1% des ménages urbains, (1,2% en 1994) contre 5,7% au niveau urbain régional et 8,2% au niveau urbain national.

Tab 36 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Rural-

Type de logement	Errachidia		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	0,1	0,3	0,3	0,4	0,3
-Appartement	0,1	-	2,1	0,0	0,1
- Maison Marocaine traditionnelle	2,5	11,4	3,2	7,1	4,8
- Maison Marocaine moderne	5,5	10,5	10,4	13,4	13,6
- Habitat Sommaire ou bidonville	0,6	1,6	8,0	7,7	5,6
- Logement type rural	90,7	71,2	75,5	67,4	72,2
- Autres	0,4	1,8	2,4	2,8	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 71,2% des ménages (90,7% en 1994) suivi par Les maisons marocaines traditionnelles qui regroupent 11,4% des ménages (2,5% en 1994) et la maison marocaine moderne qui concerne 10,5% des ménages (5,5% en 1994). Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 67,4% 7,1% et 13,4% contre 72,2%, 4,8 % et 13,6% au niveau national.

IV.2.2. Ancienneté des logements

L'ancienneté des logements a été saisie pour la première fois par le recensement 2004. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tab 37 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (2004)

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Errachidia	Urbain	25,4	35,4	32,5	6,7
	Rural	15,5	21,4	42,7	20,3
	Total	19,5	27,0	38,6	14,8
Région	Urbain	23,3	30,7	33,2	12,9
	Rural	18,4	21,8	39,8	20,1
	Total	21,4	27,3	35,7	15,6
Nation	Urbain	22,5	27,6	36,7	13,2
	Rural	18,6	19,7	33,5	28,2
	Total	21,0	24,5	35,4	19,1

Source : RGPH 2004

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 10 et 19 ans d'ancienneté vient en premier lieu avec 35,4% des ménages, contre 30,7% au niveau régional et 27,6% au niveau national.

Quant aux ménages occupant des logements âgés de 20 à 49 ans, leur part s'est établie à 32,5% contre 33,2% au niveau régional et 36,7% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 25,4% contre 23,3% au niveau régional et 22,5% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 6,7% contre 12,9% au niveau régional et 13,2% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit.

Tab 38: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (1994-2004) -Urbain-

	Errachidia		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	53,7	59,6	48,9	52,3	52,1
- accédant à la propriété	0,6	0,5	2,6	3,5	4,7
- Locataire	33,2	28,4	31,6	27,8	29,2
- Logé gratuitement	5,1	5,3	10,2	10,2	8,7
- Logement de fonction	5,9	4,2	3,3	2,5	2,2
- Autres	1,4	2,0	3,4	3,7	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Tab 39: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (1994-2004) -Rural-

	Errachidia		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	88,4	83,3	76,9	77,6	85,2
- accédant à la propriété	0,4	0,2	1,0	0,6	0,6
- Locataire	1,4	1,8	1,6	1,6	1,6
- Logé gratuitement	7,5	8,3	15,4	15,3	8,5
- Logement de fonction	1,0	1,1	1,8	1,4	1,1
- Autres	1,3	2,1	3,3	3,5	3,0
Total	100,0	1,5	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Tab 40: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (1994-2004) -Ensemble-

	Errachidia		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	76,4	73,9	60,8	61,9	65,1
- accédant à la propriété	0,5	0,3	1,9	2,4	3,1
- Locataire	12,4	12,4	18,9	17,8	18,3
- Logé gratuitement	6,6	7,1	12,4	12,1	8,6
- Logement de fonction	2,7	2,4	2,6	2,1	1,8
- Autres	1,4	2,1	3,4	3,7	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu urbain 59,6% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires et 0,5% accédant à la propriété, contre respectivement 52,3% et 3,5% au niveau régional (52,1% et 4,7% au niveau national).

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 28,4%, contre 27,8% au niveau régional et 29,2% au niveau national.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 1994 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a augmenté de 5,9 points en passant de 53,7% en 1994 à 59,6% en 2004.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a sensiblement baissé puisqu'elle est passée de 33,2% en 1994 à 28,4% en 2004.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

C'est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tab 41: Répartition des ménages (en%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence (2004)

Nombre de pièces	Errachidia			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
1 pièce	2,4	3,4	3,0	12,4	12,9	12,6	13,8	10,8	12,6
2 pièces	16,5	13,7	14,8	26,9	24,8	26,1	26,8	24,7	26,0
3 pièces	37,4	21,3	27,7	30,7	24,1	28,2	30,1	26,2	28,6
4 pièces	21,9	23,9	23,1	15,3	17,7	16,2	13,6	18,7	15,6
5 pièces	7,6	13,1	10,9	5,1	8,2	6,3	5,2	8,4	6,5
6 pièces	5,8	10,1	8,4	4,2	5,2	4,6	4,4	4,9	4,6
7 pièces	2,4	3,9	3,3	1,5	1,9	1,6	1,7	1,8	1,7
8 pièces	4,1	6,1	5,3	2,3	2,9	2,5	2,5	2,9	2,7
ND	1,9	1,3	1,5	1,6	1,1	1,4	1,9	1,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En 2004 presque 17,8% des ménages de la province occupent un logement d'au plus deux pièces (contre 38,7% au niveau régional et 38,8 au niveau national). Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (18,9%) qu'en milieu rural (17,1%).

Au niveau provincial, les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 45,2% contre 59,3% en milieu urbain. Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 41,8% et 46% contre 44,9% et 43,7% au niveau national.

Les ménages disposant d'un logement de 5 pièces et plus, représentent 27,9% (19,9% en milieu urbain et 33,2% en milieu rural) contre 15% au niveau régional et 15,5% au niveau national.

**Tab 42: Taux d'occupation (personne/pièce)
selon le milieu de résidence (1994-2004)**

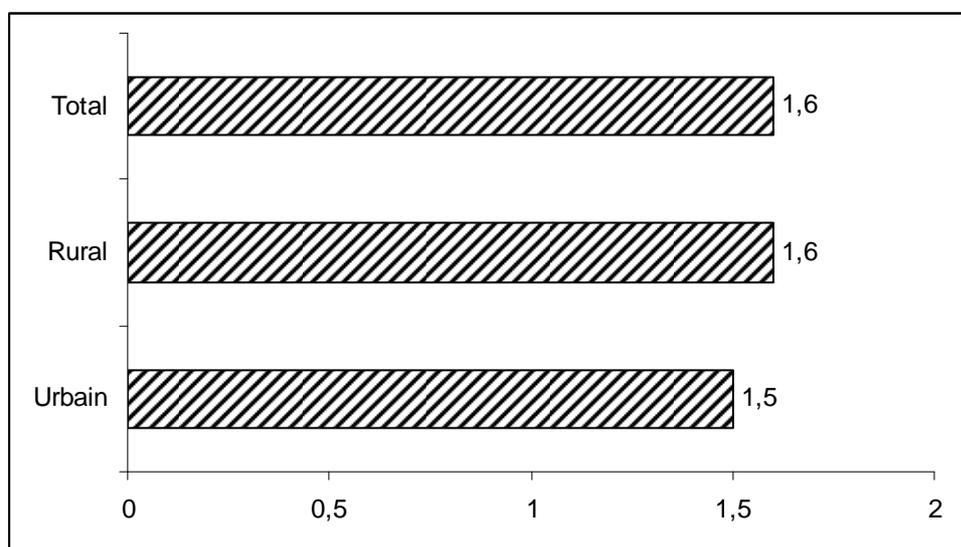
Milieu de résidence	Errachidia		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	1,6	1,5	1,8	1,5	1,8	1,6
Rural	2,0	1,7	2,2	1,9	2,2	1,8
Total	1,8	1,6	2,0	1,7	2,0	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que la concentration au niveau provincial est inférieure à celle enregistrée au niveau régional et national, et ce en 1994 et en 2004, soit respectivement 18 contre 20 personnes pour 10 pièces en 1994 et 16 contre 17 personnes en 2004.

Par milieu, on compte en moyenne pour 10 pièces, 15 personnes d'habitation en milieu urbain, et 16 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans les tailles de ménages (6,7 en milieu rural et 5,5 en milieu urbain).

Figure 11: Taux d'occupation des logements au niveau de la province d'Errachidia selon le milieu de résidence au RGPH 2004



IV.2.5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a pris en considération certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tab 43: Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Urbain-

Elément de confort dans le logement	Errachidia		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
- Cuisine	89,9	92,9	76,6	86,6	80,7	87,2
- W.C	92,2	94,5	87,7	94,6	91,1	96,0
- Bain moderne ou douche	29,7	40,0	23,7	34,9	31,3	40,9
- Bain local	3,8	10,5	2,4	4,7	2,8	4,7
- Eau Potable	76,2	89,3	73,4	87,6	74,2	83
- Electricité	86,8	94,3	80,6	90,8	80,7	89,9

Source : RGPH 1994 et 2004

Tab 44: Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Rural-

Elément de confort dans le logement	Errachidia		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
- Cuisine	70,8	70,8	61,5	69,5	77,2	79,9
- W.C	42,3	59,9	27,6	45,1	32,6	59,0
- Bain moderne ou douche	1,5	3,9	2,0	3,7	2,2	4,8
- Bain local	5,3	19,6	6,0	16,5	21,6	28,2
- Eau Potable	17,1	36,7	9,5	20,9	4,0	18,1
- Electricité	33,1	66,3	21,4	48,1	9,7	43,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Tab 45: Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Ensemble-

Elément de confort dans le logement	Errachidia		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Cuisine	77,4	79,6	70,1	80,1	84,3
- W.C	59,6	73,7	62,1	75,8	81,5
- Bain moderne ou douche	11,3	18,3	14,4	23,0	26,7
- Bain local	4,7	16,0	4,0	9,2	13,9
- Eau Potable	37,5	57,6	46,2	62,2	57,7
- Electricité	51,7	77,4	55,4	74,6	71,6

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la province d'Errachidia, disposant des équipements de base durant la période étudiée (1994-2004), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 17,1% en 1994 à 36,7% en 2004, ce taux est supérieur à celui constaté aux niveaux régional (20,9%) et national (18,1%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 33,1 points (de 33,1% à 66,3%) contre 26,7 points au niveau régional (de 21,4% en 1994 à 48,1% en 2004) et 33,5 points au niveau national (de 9,7% à 43,2%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2004, seuls 59,9% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 42,3% en 1994), 19,6% disposent d'un bain local (contre 5,3% en 1994) et 70,8 ont un local aménagé pour la cuisson en 2004 et en 1994.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2004 révèle que 94,3% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (86,8% en 1994) et 89,3% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (76,2% en 1994).

Pour ce qui est des éléments de confort, on note que 92,9% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (89,9% en 1994), 94,5% des

ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (92,2% en 1994), et 50,5% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (33,5% en 1994).

IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau (puits, sources, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tab 46: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence (2004)

Approvisionnement en eau potable	Errachidia			Région			Nation		
	U	R	T	U	R	T	U	R	T
Puits	20,3	38,0	36,2	33,9	49,7	46,5	18,7	51,4	43,5
Sources	3,3	19,8	18,2	3,8	22,8	18,9	2,8	23,1	18,1
Fontaines publiques	40,3	37,8	38,0	36,2	23,6	26,2	51,0	14,3	23,2
Autres	21,9	8,8	10,1	16,5	5,6	7,8	17,4	13,0	14,1

Source : RGPH 2004

Si 89,3% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est limité à 36,7% en milieu rural où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 38% utilisent des puits (contre 20,3% en milieu urbain), 37,8% sont raccordés par le biais des fontaines publiques (contre 40,3% en milieu urbain) et 19,8% utilisent des sources (contre 3,3% en milieu urbain).

Au niveau régional ces taux sont respectivement de 49,7%, 23,6% et 22,8% en milieu rural contre 33,9%, 36,2% et 3,8% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tab 47: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage Utilisé et par milieu de résidence (2004)

Mode d'éclairage	Errachidia			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
Pétrole	3,4	24,3	22,2	1,0	6,6	5,4	0,8	7,1	5,8
Gaz	27,2	58,1	54,9	42,2	69,2	63,1	34,3	47,2	44,4
Kandil, Bougie	10,0	18,8	17,9	24,7	30,6	29,2	30,9	49,9	45,8
Energie solaire	0,7	9,9	8,9	0,5	8,5	6,7	1,2	7,7	6,3
Groupe électrogène	0,4	3,4	3,1	0,8	1,4	1,3	1,2	1,0	1,1
Autres	31,5	2,9	5,8	17,3	1,8	5,3	18,1	2,1	5,6

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les cinq modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national, puisqu'il concerne respectivement 27,2%, 42,2% et 34,3% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 10% des ménages utilisent le Kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 24,7% au niveau régional et 30,9% au niveau national), et 3,4% utilisent le pétrole (contre 1,0% au niveau régional et 0,8% au niveau national).

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent le Gaz ou le pétrole, soit respectivement 58,1% et 24,3% des ménages au niveau provincial, contre respectivement 69,2% et 6,6% au niveau régional (47,2% et 7,1% au niveau national).

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2004 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et puits perdus.

Tab 48: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (2004)

Mode d'évacuation	Errachidia			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
Réseau public	57,5	0,9	23,4	84,1	5,1	54,1	79,0	1,7	48,6
Fosse sceptique	17,8	23,3	21,1	6,0	22,8	12,4	11,0	36,4	21,0
Puits perdus	17,7	24,9	22,0	3,7	13,3	7,3	3,1	18,8	9,3
Autres mode d'évacuation	7,1	47,8	31,6	6,2	57,6	25,8	6,9	42,7	21,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 23,4% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 21,1% utilisent des fosses sceptiques, 22% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 31,6% les jettent dans la nature. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 54,1%,

12,4%, 7,3% et 25,8% contre 48,6%, 21%, 9,3% et 21% au niveau national.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 57,5% (84,1% au niveau régional et 79,0% au niveau national), 17,8% utilisent des fosses septiques (6% au niveau régional et 11% au niveau national) et 17,7% utilisent des puits perdus (3,7% au niveau régional et 3,1% au niveau national).

En milieu rural, à peine 0,9% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (5,1% au niveau régional et 1,7% au niveau national), 23,3% utilisent les fausses sceptiques (22,8% au niveau régional et 36,4% au niveau national), 24,9% utilisent des puits perdus (13,3% au niveau régional et 18,8% au niveau national) et 47,8% utilisent d'autres moyens (57,6% au niveau régional et 42,7% au niveau national).

TABLEAUX ANNEXES

**Répartition de la population selon l'âge et le sexe
Province d'Errachidia**

Groupes d'âges	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
00-04	29 855	29 122	58 977	101 183	98 178	199 361
05-09	32 595	31 341	63 936	107 542	103 682	211 224
10-12	21 190	20 504	41 694	70 640	68 306	138 946
13	7 103	6 575	13 678	23 857	22 464	46 321
14	7 176	6 951	14 127	24 982	24 356	49 338
15	6 322	6 243	12 565	22 272	21 698	43 970
16	6 696	6 550	13 246	23 727	23 494	47 221
17	6 364	6 043	12 407	22 460	21 772	44 232
18-19	11 905	12 694	24 599	44 830	45 866	90 696
20-24	25 855	29 833	55 688	101 457	110251	211708
25-29	20 878	24 029	44 907	84898	94 488	179 386
30-34	17 306	19 897	37 203	75 378	83 690	159 068
35-39	14 257	16 079	30 336	64 556	73 109	137 665
40-44	13 478	15 442	28 920	63 665	70 740	134 405
45-49	11 497	11 812	23 309	52 707	52 311	105 018
50-54	9 930	10 993	20 923	43 881	45 138	89 019
55-59	6 478	7 642	14 120	26 545	29 027	55 572
60-64	6 702	7 610	14 312	26 937	31 726	58 663
65-69	5 017	4 779	9 796	20 499	19 985	40 484
70-74	4 536	4 444	8 980	19 125	19 987	39 112
75 & plus	5 679	4 513	10 192	21 994	20 868	42 862
ND	185	200	385	624	713	1 337
Total	271 004	283 296	554 300	1 043 759	1 081 849	2 125 608

Source : RGPH 2004.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population selon le sexe - Province d'Errachidia-

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		271 004	283 296	554 300	1043759	1081849	2125608
Répartition (%) selon les grands groupes d'âges	Moins de 6	13,2	12,3	12,7	11.6	10.9	11.3
	De 6 à 14	22,9	21,1	22,0	19.8	18.4	19.1
	De 15 à 59	55,7	59,0	57,4	60.0	62.1	61.1
	60 et plus	8,2	7,6	7,9	8.5	8,6	8.6
Statut matrimonial %	Célibataire	44,0	30,4	36,9	44.3	31.1	37.5
	Marié	54,4	54,4	54,4	53.8	53.7	53.7
	Autre	1,7	15,2	8,7	2.0	15.2	8.8
Age moyen au 1 ^{er} mariage		29,6	24,8	27,1	30.8	25.6	28.1
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		5,9			4.6	
	ISF		2,9			2.3	
Taux d'analphabétisme (%)		25,7	53,4	40,0	29.8	53.6	42.0
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	21,4	16,2	18,7	18.1	12.6	15.3
	Arabe et français	41,0	25,5	33,0	39.7	26.2	32.8
	Autre	12,0	4,9	8,4	12.3	7.6	9.9
Population de 10 ans et + selon le niveau d'étude(%)	Préscolaire	2,4	0,5	1,4	2,6	0.4	1.5
	Primaire, collégial et secondaire	65,5	44,1	54,5	61.4	42.4	51.7
	Supérieur	6,7	2,3	4,4	6.3	3.6	4.9
Population selon l'activité	Population Active	127 086	42 852	169 938	557950	166704	724654
	Population Inactive	143 918	240 444	384 362	485809	915145	1400954
	Taux d'activité (%)	46,9	15,1	30,7	53.5	15.4	34.1
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	0,8	0,3	0,7	1.6	0.7	1.4
	Indépendant avec local	28,2	17,9	25,9	24.8	10.9	22.2
	Indépendant à domicile	0,5	8,6	2,3	0.6	12.0	2.8
	Indépendant ambulant	4,9	0,6	3,9	7.5	2.9	6.6
	Salarié secteur public	16,2	9,3	14,7	13.1	15.3	13.5
	Salarié secteur privé	37,4	7,5	30,7	38.2	29.7	36.5
	Aide familial	10,8	54,7	20,6	12.9	27.5	15.7
	Apprenti	1,2	1,0	1,2	1.2	1.0	1.1

Source : RGPH 2004.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population selon le sexe -Milieu urbain-

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		94 635	98 754	193 389	576746	613437	1190183
Répartition selon les grands groupes d'âges (%)	Moins de 6	12,8	11,8	12,3	11.0	10.0	10.5
	De 6 à 14	21,5	19,6	20,6	18.8	17.2	18.0
	De 15 à 59	59,2	62,1	60,7	62.2	64.3	63.3
	60 et plus	6,5	6,4	6,5	8.0	8.6	8.3
Statut matrimonial (%)	Célibataire	44,3	32,1	37,9	45.2	32.8	38.7
	Marié	54,6	54,0	54,3	52.9	51.2	52.0
	Autre	1,1	13,9	7,8	1.9	15.9	9.3
Age moyen au 1 ^{er} mariage		30,6	25,3	27,8	32.0	26.4	29.1
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		5,1			3.9	
	Indice synthétique de fécondité		2,4			2.0	
Taux d'analphabétisme (%)		13,0	37,2	25,5	19.2	41.7	30.9
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	18,9	16,2	17,5	17.2	12.8	14.9
	Arabe et français	48,6	35,8	42,0	46.1	33.5	39.6
	Autre	19,5	10,8	15,1	17.4	11.9	14.6
Population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude (%)	Préscolaire	2,1	0,5	1,3	2.8	0.6	1.6
	Primaire, collégial et secondaire	73,1	56,6	64,6	68.7	51.7	59.8
	Supérieur	11,4	5,5	8,3	9.2	5.8	7.5
Population selon l'activité	Population Active	42 262	10 463	52 725	298299	101943	400242
	Population Inactive	52 373	88 291	140 664	278 447	511 494	789 941
	Taux d'activité	44,7	10,6	27,3	51.7	16.6	33.6
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	1,5	0,7	1,4	2.3	1.0	2.0
	Indépendant avec local	20,7	13,1	19,7	19.0	8.7	16.9
	Indépendant à domicile	0,4	8,8	1,6	0.7	12.5	3.1
	Indépendant ambulant	6,4	1,7	5,7	12.0	4.8	10.5
	Salarié secteur public	38,8	43,7	39,4	22.2	26.5	23.1
	Salarié secteur privé	27,8	25,5	27,5	39.8	43.0	40.4
	Aide familial	3,2	4,2	3,3	2.4	2.3	2.4
	Apprenti	1,2	2,3	1,4	1.6	1.3	1.5

Source : RGPH 2004.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population selon le sexe -Milieu rural-

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		176 369	184 542	360 911	467013	468412	935425
Répartition (en %) selon les grands groupes d'âges	Moins de 6	13,5	12,6	13,0	12.4	12.0	12.2
	De 6 à 14	23,7	21,8	22,7	21.0	20.1	20.6
	De 15 à 59	53,8	57,4	55,7	57.3	59.2	58.2
	60 et +	9,0	8,2	8,6	9.2	8.7	9.0
Statut matrimonial (%)	Célibataire	43,8	29,5	36,3	43.0	28.8	35.8
	Marié	54,2	54,6	54,4	55.0	57.2	56.1
	Autre	2,0	15,8	9,2	2.1	14.1	8.1
Age moyen au premier mariage		29,1	24,5	26,6	29.1	24.3	26.8
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		6,4			5.7	
	Indice synthétique de fécondité		3,2			2.9	
Taux d'analphabétisme (%)		32,6	62,3	48,0	43.4	69.9	56.7
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	22,7	16,2	19,3	19.3	12.2	15.7
	Arabe et français	36,8	19,8	28,0	31.6	16.3	23.9
	Autre	7,9	1,7	4,7	5.8	1.6	3.7
Population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude (%)	Préscolaire	2,6	0,4	1,5	2.3	0.3	1.3
	Primaire, collégial et secondaire	61,3	37,3	48,9	52.2	29.8	40.9
	Supérieur	4,1	0,6	2,3	2.5	0.5	1.5
Population selon l'activité	Population Active	84 824	32 389	117 213	259651	64761	324412
	Population Inactive	91 545	152 153	243 698	207362	403651	611013
	Taux d'activité	48,1	17,6	32,5	55.6	13.8	34.7
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	0,5	0,2	0,4	0.9	0.3	0.8
	Indépendant avec local	31,7	19,0	28,4	30.9	13.5	27.7
	Indépendant à domicile	0,5	8,6	2,6	0.6	11.4	2.6
	Indépendant ambulancier	4,2	0,4	3,2	2.9	0.6	2.5
	Salarié secteur public	5,9	1,9	4,8	3.7	2.0	3.4
	Salarié secteur privé	41,7	3,6	32,0	36.5	13.8	32.4
	Aide familial	14,3	65,7	27,4	23.8	57.8	30.0
Apprenti	1,2	0,8	1,1	0.7	0.6	0.7	

Source : RGPH 2004.

**Conditions d'habitation des ménages selon le milieu de résidence
Province d'Errachidia**

Milieu de résidence		Province			Région		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Population et ménages	Population	193 389	360 911	554 300	1190183	935425	2125608
	Ménages	35 528	53 866	89 394	254963	156485	411448
	Taille Moyenne	5,4	6,7	6,2	4.7	6.0	5.2
Type d'habitat (en %)	Villa	3,6	0,3	1,6	2.4	0.4	1.7
	Appartement	1,4	0,0	0,6	6.1	0.0	3.8
	Maison Marocaine	85,0	21,9	47,0	80.6	20.4	57.7
	Habitat Sommaire	1,0	1,6	1,4	5.7	7.7	6.5
	Logement type rural	6,4	71,2	45,4	1.6	67.4	26.7
	Autres	2,6	1,8	2,1	3.5	2.8	3.3
Statut d'occupation (en %)	Propriétaire	60,2	83,5	74,2	55.8	78.2	64.3
	Locataire	28,4	1,8	12,4	27.8	1.6	17.8
	Autres	11,4	11,6	11,5	16.4	19.1	17.4
Ancienneté du logement (en %)	Moins de 10 ans	25,4	15,5	19,5	23.3	18.4	21.4
	Entre 10 et 19 ans	35,4	21,4	27,0	30.7	21.8	27.3
	Entre 20 et 49 ans	32,5	42,7	38,6	33.2	39.8	35.7
	50 ans et plus	6,7	20,3	14,8	12.9	20.1	15.6
Taux d'occupation		1,5	1,7	1,6	1.5	1.9	1.7
Equipements de base du logement (en %)	Cuisine	92,9	70,8	79,6	86.6	69.5	80.1
	W.C	94,5	59,9	73,7	94.6	45.1	75.8
	Bain	48,5	22,9	33,1	38.2	19.6	31.1
	Eau Potable	89,3	36,7	57,6	87.6	20.9	62.2
	Electricité	94,3	66,3	77,4	90.8	48.1	74.6
Mode d'évacuation des eaux usées (en %)	Réseau Public	57,5	0,9	23,4	84.1	5.1	54.1
	Fosse Sceptique	17,8	23,3	21,1	6.0	22.8	12.4
	Autres	23,3	68,4	50,5	8.1	68.1	30.9
Autres équipements (en %)	Télévision	92,9	66,0	76,7	87.8	57.2	76.1
	Parabole	67,1	35,4	48,0	46.8	17.9	35.8
	Téléphone Fixe	17,9	4,6	9,9	18.9	2.9	12.8
	Téléphone Mobile	77,0	44,8	57,6	70.2	42.6	59.7
Distance /Route Goudronnée (en Km)			6,1			4.3	

Source : RGPH 2004.

